

Le 22 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé dans le dernier magazine municipal, des travaux d'aménagement piétons et cyclistes sont prévus dans l'avenue Clemenceau et rue de Chartres sur le linéaire partant de la Poste actuelle jusqu'au croisement avec la rue de l'ancienne mairie.

Ces travaux portent sur la création d'une voie à double sens pour les cyclistes, sur la mise en conformité des trottoirs à la norme PMR pour permettre une circulation sereine des piétons, des poussettes et des enfants se rendant quotidiennement vers les écoles du plateau Jean Moulin.

La circulation des véhicules sera maintenue en sens unique vers le centre-ville avec l'obligation de respecter la limitation de vitesse dès l'intersection avec les avenues Foch et Clémenceau.

Un plateau surélevé réunissant les quatre axes de ce carrefour obligera les véhicules à ralentir pour sécuriser les flux reliant le centre-ville et les quartiers denses en population à la gare et au collège

En revanche, le stationnement des voitures sera supprimé rue de Chartres sur la longueur aménagée et chaque riverain disposant d'un emplacement pour se stationner dans sa propriété, devra se conformer aux règles du Code de la route qui stipule l'obligation de ne pas encombrer la chaussée dès lors que l'on est détenteur d'un emplacement sur sa propriété.

Pour les deux riverains identifiés comme ne possédant pas de places sur leurs terrains, le stationnement de la rue des Aumônes restera toujours disponible à moins de 200 mètres

Ce projet vise à rendre les rues aux piétons et aux mamans, aux cyclistes en nombre croissant, de libérer les riverains des voitures « ventouses » de de forcer à une circulation apaisée des voitures dans cette zone à la vitesse limitée à 30 kilomètre-heure.

Une réunion de présentation et d'échanges avait été projeté pour début février 2023, mais l'entreprise vient de nous annoncer son arrivée pour le 16 janvier au lieu de mars 2023

Contraint par les fêtes de fin d'année, nous avons pris le parti de vous informer au plus tôt par ce courrier et nous restons à votre entière disposition pour échanger sur ces aménagements.

La durée du chantier est de trois semaines et seront achevés lors des vacances de février par la réalisation du plateau réhausseur situé au carrefour de la Poste.

Chaque riverain pourra accéder à son domicile, si possible en dehors des heures de travail du chantier pour ne pas exposer les résidents de la rue, ni ralentir l'avancement du chantier.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations les plus cordiales, cela sans oublier de vous souhaiter à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bernard PUYENCHET
Maire d'Illiers-Combray



VILLE MUSE DE
MARCEL PROUST



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !
WWW.ILLIERS-COMBRAY.COM

